



PONT DU GARD

Conseil d'administration E.P.C.C. Pont du Gard

Séance du 14 juin 2024

Extrait du registre des délibérations

DELIBERATION N°2024-23

Objet : Autorisation de signature des futurs marchés d'assurances

Rapporteur : M. Sébastien Arnoux

Exposé des motifs :

Considérant que le Directeur Général de l'EPCC doit être expressément autorisé par le Conseil d'administration à signer les marchés publics dont le montant est supérieur aux seuils des procédures européennes applicables aux marchés de fournitures et services, à savoir 221 000 € HT (délibération n°23-33 du 22 septembre 2023).

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré,

- ✓ Autorise le Directeur Général à signer les marchés d'assurance, qui seront passés selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, sur le fondement des articles L2124.1 et L2124.2 du Code de la Commande Publique, avec les attributaires désignés par la Commission d'Appel d'Offres. Il s'agit de marchés à prix global et forfaitaire mono-attributaires d'une durée de quatre ans et composé comme suit :
 - o Marché d'assurance sociale :
 - Complémentaire santé pour le personnel, estimé à 560 000 € HT,
 - Prévoyance, estimé à 140 000 € HT,
 - o Marché d'assurances générales :
 - Dommages aux biens, estimé à 100 000 € HT,
 - Responsabilité civile, estimé à 40 000 € HT,
 - Flotte automobile, estimé à 80 000 € HT,
 - Cyber risques, estimé à 20 000 € HT.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

DECISION : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Étaient présents :

M. Malavieille, Mme Noguier, M. Pissas, M. Bouget, Mme Dherbecourt, M. Blanc, M. Verdier, M. Gibelin, M. Vallespi, M. Cartailier, M. Sauzet, M. Biou, M. Rasson, Mme Rebuffat, M. Paoletti.

Avaient donné une procuration écrite :

M. Nicolas a donné pouvoir à M. Malavieille, M. Favaron a donné pouvoir à Mme Noguier.

Fait à Vers, le 14 juin 2024

Le Président

M. Patrick Malavieille



PONT DU GARD

La Bégude

400 route du Pont du Gard

30210 Vers Pont du Gard

Établissement Public de Coopération Culturelle Pont du Gard
Tel : 04 66 37 50 99 - Fax : 04 66 37 51 50
La Bégude - 400 route du Pont du Gard • 30210 Vers Pont du Gard • T. 04 66 37 50 99 • F. 04 66 37 51 50 • www.pontdugard.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 14/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-448279844-20240614-2024_23-DE